L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser au député un exemplaire de l'allocation que j'ai prononcée à la conférence du charbon. J'y ai parlé de l'exploitation du charbon, de son exportation et de la question du charbon en général. Je connais très bien la question des mines de Nouvelle-Écosse, et celle des mines à ciel ouvert, et j'ai bien l'intention d'encourager l'exploitation des unes comme des autres.

M. Muir: Monsieur l'Orateur, comme le ministre a du poids au cabinet, et qu'il siégeait autrefois à mes côtés, il connaît certainement très bien les problèmes qui se posent à l'île du Cap-Breton; pourrait-il assurer à la Chambre qu'il fera de son mieux pour obtenir le financement nécessaire, pour la Société de développement du Cap-Breton, ce qui permettra à cet organisme de mettre en valeur de nouvelles mines de charbon qui, comme le ministre l'a souligné à la conférence d'Edmonton, assureraient les emplois supplémentaires et les ressources en énergie si nécessaires à ce pays?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, je connais depuis assez longtemps le député pour être très conscient des problèmes du Cap-Breton; il peut donc être sûr que son instance sera dûment notée, que je ne la perds pas de vue.

LES PÊCHERIES

ESPADON—LES TENTATIVES DE RECOUVREMENT DU MARCHÉ AMÉRICAIN

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et de l'Environnement. Même si le ministre a dû s'absenter, je pose quand même ma question et peut-être que la semaine prochaine il pourra nous dire si les efforts tentés pour ramener l'espadon de la Nouvelle-Écosse sur le marché américain ont été couronnés de succès. J'espère qu'il n'attend pas l'appui du ministre de l'Industrie et du Commerce, sur qui on ne peut compter que pour enfoncer l'épée du poisson dans une personne importante.

M. Hugh A. Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je prends note des instances du député.

Une voix: A propos du poisson?

M. Baker (Grenville-Carleton): Pourquoi ne pas demander au poisson?

Une voix: Vous savez ce que vous pouvez en faire?

M. Anderson: Je signalerai la question au ministre. Le gouvernement a eu comme pratique d'accorder l'attention voulue à tous les pêcheurs, non seulement à ceux de la côte est, mais à ceux de la côte ouest.

Des voix: Bravo!

LES TRANSPORTS

LA DATE D'ÉTABLISSEMENT D'UNE ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DANS LES PRAIRIES ET LA PARITÉ DES TARIFS POUR LES PRODUITS BRUTS ET TRANSFORMÉS

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Transports.

Questions orales

Puisque le discours du trône aborde d'une façon générale les problèmes de transport, j'aimerais demander au ministre si le gouvernement songe à donner suite à deux des principales recommandations du rapport Hall, soit l'établissement d'une administration des chemins de fer dans les Prairies et l'application du principe de la parité des tarifs-marchandises pour les produits bruts et transformés?

Je signale que cette question a suscité beaucoup de problèmes aux huileries dans l'Ouest du Canada. Il est essentiel de régler la question des tarifs-marchandises pour assurer la survie de cette industrie dans l'Ouest du Canada.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député sait que la création d'une administration ferroviaire pour les Prairies fait l'objet d'une étude très attentive au sein du gouvernement, et nous avons également demandé au comité d'action ferroviaire des Prairies d'accorder à cette question une certaine priorité. J'ai commencé de rencontrer plusieurs groupes de producteurs pour leur parler de cette idée d'une administration ferroviaire pour les Prairies et des très nombreuses questions d'ordre financier que cela soulève, et je continuerai de le faire.

Entretemps, nous avons débloqué de nouveaux crédits de 100 millions de dollars pour assurer une mise en marche rapide du programme de remise en état des lignes ferroviaires. Le réseau des embranchements ferroviaires des Prairies bénéficie donc en ce moment du maximum d'amélioration fiscale qu'il peut recevoir. En ce qui concerne la question de l'équité, elle nous tient très à cœur et nous affirmons depuis des années la nécessité d'une plus grande équité entre les produits bruts et les produits transformés sur le plan des tarifs ferroviaires. Mais cela soulève de très importantes questions financières. Nous consultons à ce sujet les provinces pour essayer d'aboutir à un accord rationnel sur la nature des opérations de transformation à prévoir, étant donné les avantages naturels qui en découlent pour la région des Prairies. Parallèlement, il y a eu des interventions de caractère ponctuel, comme les subventions d'assistance aux broyeurs de colza sur le plan du transport de l'huile et de la farine de colza. Il y a également la subvention spéciale compensant l'écart des frais d'arrêt entre l'Ouest et l'Est du Canada. Entretemps nous cherchons à minimiser les problèmes existants, tout en reconnaissant qu'il ne s'agit que de mesures temporaires.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, malgré les quelques initiatives dont a parlé le ministre pour favoriser l'expansion de l'industrie du colza, il reste encore beaucoup à faire au sujet de l'administration ferroviaire des Prairies. Comme le juge Hall a affirmé que la création de cette administration est tout à fait indispensable et qu'elle constitue la clé de voûte de ses recommandations, et que par ailleurs les gouvernements provinciaux de l'Ouest sont mécontents de la lenteur mise à créer cette administration, puis-je demander au ministre s'il a l'intention de recontrer les ministres des Transports de l'Ouest dans l'immédiat, pour accélérer les choses? Peut-il assurer à la Chambre que cette très importante recommandation de la Commission Hall va être effectivement appliquée?